

Le rôle de **personne ressources** dans les missions du PE spécialisé

BO n°7 du mois de février 16/02/2017.

Réalisation: 11/02/2021

Une des épreuves du CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive), concerne les actions de l'enseignant spécialisé "Personne Ressource" définies dans le référentiel du PE spécialisé.



Voir le poster référentiel du PE spécialisé



<http://ressources-ecole-inclusive.org/>



1 Identification des besoins

Répondre dans le contexte d'exercice aux **demandes de conseils** concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers.
Prévenir l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière



2 Connaissance du système

Mobiliser les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions.



4 Promotion de l'inclusion

S'approprier et diffuser les **enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive**. Les enjeux de l'inclusion.



3 Relations familles

Construire des **relations professionnelles avec les familles** en les associant au parcours de formation



5 Formation et ressources

Concevoir et mettre en œuvre des **modalités de co-intervention**.
Construire et animer des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive .



La catégorisation est arbitraire car les missions sont liées les unes aux autres

Il appartient à l'équipe de déterminer **les modalités d'accompagnement** de l'enseignant spécialisé : plan d'action mobilisant les cinq pôles d'intervention ou pas, hiérarchiser les besoins en fonction des territoires...